



ATELIER DE LA SECTION MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES DE LA SFSE SUR LES CO-EXPOSITIONS

La section méthodologie d'évaluation des risques sanitaires de la Société francophone de santé et environnement (SFSE) a pour objectif de favoriser les échanges techniques informels entre praticiens de l'évaluation des risques sanitaires. En pratique, elle a jusqu'alors abordé des thèmes en lien avec les expositions chimiques (prise en compte de la voie cutanée, des mélanges, approches réglementaires, etc.). En 2017-2018, la section a travaillé sur les co-expositions avec d'autres agents, afin de replacer l'évaluation des risques sanitaires chimiques dans un contexte plus large.

Des présentations/discussions ont eu lieu sur :

- le bruit (C. Ribeiro, BruitParif ; A. Piotrowski et G. Guillossou, Électricité de France) ;
- les nuisances olfactives (G. Deiber, Egis ; L. Baudas, Agence nationale de sécurité sanitaire [Anses]) ;
- les rayonnements ionisants (J-U. Mullot, Laboratoire d'analyses de surveillance et d'expertise de la marine [LASEM] de Toulon) ;
- les syndromes collectifs inexplicables (C. Bassi, Agence régionale de santé [ARS] d'Ile-de-France) ;
- les évaluations intégrées des impacts sur la santé (A. Roué-Le Gall, Univ Rennes, École des hautes études en santé publique [EHESP]).

Les co-expositions sont fréquentes car toute la population est exposée au bruit, notamment au travail, et à certains rayonnements ; de surcroît, certaines situations peuvent occasionner une co-exposition chimique-olfactive (installations de traitement de déchets par exemple) ou chimique-radiologique (laborantins, fumeurs dans une zone granitique dégageant du radon, etc.). Certains effets sanitaires des expositions extra-chimiques peuvent être communs à ceux des composés chimiques, comme par exemple les troubles d'apprentissage pour le bruit, les irritations pour les odeurs, les cancers pour les rayonnements. Chaque type d'exposition peut agir indépendamment, comme pour la pollution atmosphérique et le bruit sur le système cardiovasculaire ou les agents ototoxiques et le bruit sur le système auditif, ou bien en synergie ou antagonisme. Pour les expositions chimiques et radiologiques cancérigènes, les réponses de l'organisme peuvent être additives si l'on a affaire à deux initiateurs ou promoteurs, mais supra-additives (et l'ordre d'exposition importe) si l'un est initiateur et l'autre promoteur ou cancérigène complet. Ceci dit, la situation la plus répandue est l'ignorance des effets des co-expositions.

En termes de méthodes d'évaluation, il existe de fortes similitudes entre l'évaluation des risques sanitaires radiologiques et chimiques. Pour le bruit, l'évaluation repose surtout sur la comparaison de mesures à un référentiel. Pour les odeurs, on est plutôt dans une logique de gestion directe du problème, si possible à la source, et d'objectivation de la gêne, si possible par la population elle-même. Lors de syndromes collectifs inexplicables, des co-expositions sont possibles et l'évaluation de la situation nécessite également une appréciation du contexte plus général de l'écllosion de symptômes. Une telle approche globale est également à l'œuvre dans les évaluations intégrées des impacts sur la santé, où l'influence positive ou négative de nombreux déterminants en lien avec un projet est identifiée ; dans ce cas, l'implication des parties prenantes à la démarche permet d'infléchir le projet dans un sens favorable à la santé.

Les évaluations des risques sanitaires cherchent en général à répondre à une question relative à une exposition à un type d'agent. Il apparaît nécessaire d'*à minima* préciser ce sur quoi n'a pas porté l'évaluation, d'indiquer les autres types d'expositions probables, et les effets similaires à ceux étudiés de ces autres expositions. À plus long terme, il paraît souhaitable de développer des approches plus globales d'aide à la décision et de produire des connaissances sur les effets des co-expositions réelles.

Marie Jailler
<m.jailler@spaque.be>